



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
VENDEE

Monsieur le Préfet  
Préfecture de la Vendée  
29 rue Delille  
85000 LA ROCHE SUR YON

La Roche/Yon, le 20 mai 2019

**Dossier suivi par  
Natacha JEANNEAU**

Chargée de mission  
Aménagement - Urbanisme  
02 51 36 83 07  
06 79 34 99 63  
natacha.jeanneau@pl.chambagri.fr

N/réf. : JL/NJ/SB  
Objet : ZAC de La Vannerie Nord Les Sables d'Olonne

**Chambre d'agriculture  
de la Vendée**

21 boulevard Réaumur  
85013 La Roche-sur-Yon Cedex  
Tél : 02 51 36 84 44  
territoire@vendee.chambagri.fr

Monsieur le Préfet,

Conformément à l'article L. 112-3 du code rural et de la pêche maritime et préalablement à la consultation publique, vous nous consultez pour avis concernant **l'aménagement du site de La Vannerie Nord de 23 ha sur la commune des Sables d'Olonne.**

Le projet couvre 23 ha dont :

- 11.9 ha pour les constructions soit 52%
- 11.1 ha d'espaces communs soit 48% dont 5.8 ha pour les voieries et liaisons douces, 4.1 ha de zones humides à protéger et 1.1 ha pour les bassins de rétention.

Sur le secteur conservé en zone humide et protégé au titre des écosystèmes sur environ 12 ha, **quel sera l'entretien de ce secteur et une valorisation agricole est-elle prévue ?**

Nous demandons également que l'organisation au sein du projet soit retravaillée afin que celui-ci soit **moins consommateur en espaces** en particulier sur les places de stationnement (2800 places à terme).

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

*Bien à vous.*

**LE PRÉSIDENT  
Joël LIMOUZIN.**

PREFECTURE DE LA VENDEE

29 MAI 2019

COURRIER ARRIVE